

DEC221091DR05

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR9023 intitulée Modélisation aléatoire de Paris Nanterre (Modal'X)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC213588DAJ du 15 décembre 2021 donnant délégation de signature à Mme Catherine Larroche, déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Meudon (DR05) ;

Vu la décision DEC213767DGDS du 20 décembre 2021 portant création de l'unité UMR9023 intitulée Modélisation aléatoire de Paris Nanterre (Modal'X).

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR9023.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 12 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 6 membres élus ;
- 5 membres nommés ;

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 08 mars 2022

Pour le Président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale
Catherine Larroche



DEC221097INSU

Décision portant nomination de Madame Susanna VERGANI en qualité de chargée de mission institut (CMI) à l'INSU.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Susanna VERGANI, Directrice de recherche au CNRS est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU), du 01/04/2022 au 01/04/2024 pour 25 % de son temps de travail.

Sa mission aura pour objet l'aide au suivi des programmes et projets de l'Institut dans le domaine de l'astronomie des hautes énergies et des nouveaux messagers. Cela comprend notamment les IR/TGIR et missions spatiales en exploitation, EGO/VIRGO, HESS, XMM-Newton, ainsi que celles et ceux en développement, CTA, SVOM, ATHENA et LISA. Elle sera également responsable du suivi pour l'INSU des activités du Programme National des Hautes Energies, PNHE. Elle pourra aussi être amenée à apporter son expertise sur toute évaluation du domaine des hautes énergies nécessaires à la direction de l'INSU, ainsi que de la représenter dans les instances et événements scientifiques de son domaine de compétence.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Susanna VERGANI demeure affectée au GEPI – UMR8111, Galaxies, Etoiles, Physique, Instrumentation – 5 Place Jules Janssen 92195 MEUDON.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 mars 2022

Pour le président-directeur général et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain SCHUHL

